

✓

JOURNAL OFFICIEL

DES

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

9 NOVEMBRE 1960

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

3^e ANNÉE N° 68

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT

Informations

<i>Investissements économiques dans la république du Sénégal</i>	1349/60
<i>Signature d'une convention de financement</i>	1349/60

Avis

<i>Avis d'appel d'offres - Concours n° 52 - Avis de concours lancé par la république islamique de Mauritanie pour un projet financé par la Communauté économique européenne — Fonds européen de développement</i>	1351/60
---	---------

VIENT DE PARAÎTRE:

**TARIF DOUANIER COMMUN
DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE**

Aux termes de l'article 9, paragraphe 1, du traité instituant la Communauté économique européenne, la Communauté est fondée sur une union douanière qui comporte notamment l'adoption d'un tarif douanier commun dans les relations des Etats membres avec les pays tiers.

La Commission de la Communauté économique européenne vient de publier la première édition de ce tarif douanier commun, qui a reçu l'approbation du Conseil au cours de sa réunion du 13 février 1960.

Cet ouvrage, en deux volumes, édition polycopiée, est en vente au prix de 250 francs belges (NF 24,50).

Les commandes peuvent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnement indiqués en dernière page du *Journal officiel des Communautés européennes*.

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT

INFORMATIONS

Investissements économiques dans la république du Sénégal

En date du 21 octobre 1960 a été approuvée la proposition de financement par le Fonds européen de développement d'un projet de caractère économique présenté par la république du Sénégal et qui avait été soumis au Conseil de ministres par la Commission en conformité de l'article 5 de la convention d'application relative à l'association des pays et territoires d'outre-mer à la Communauté économique européenne.

Il s'agit du:

Projet n° 12.21.102: Construction d'un quai de pêche dans le port de Dakar pour un montant en engagement provisoire de 661.000 unités de compte
(n° d'attente F/SE/07/59)

Signature d'une convention de financement

En date du 25 octobre 1960 a été signée la convention de financement n° 46/F/MC/E/58 entre la Communauté économique européenne, la République française et la république du Congo. Cette convention comprend les projets de caractère économique suivants:

Projet n° 12.23.201: Sortie nord de Brazzaville
(n° d'attente F/MC/05/58)

Projet n° 12.23.202: Pont Le Briz

(n° d'attente F/MC/06/58)

*Projet n° 12.23.203: Infrastructure routière et équipement de la zone
cacaoyère de la Sangha*

(n° d'attente F/MC/10/58)

pour un engagement provisoire total de 2.311.000 unités de compte, ainsi qu'il
avait été communiqué au *Journal officiel des Communautés européennes* n° 60
du 20 septembre 1960.

AVIS

AVIS D'APPEL D'OFFRES - CONCOURS N° 52

Avis de concours lancé par la république islamique de Mauritanie
pour un projet financé par la Communauté économique européenne
— Fonds européen de développement

Concours: n° 1 ⁽¹⁾

Convention: 34/F/MO/S/58

Projet: 11.21.201

Objet:

Construction de:

- 3 écoles à 1 classe
- 15 écoles à 2 classes
- 10 écoles à 3 classes
- 21 logements
- 3 cours complémentaires

Les travaux sont répartis en 3 lots géographiques.

Chaque candidat a la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou la totalité des lots. (L'équipement en meuble pour les écoles, logements et cours complémentaires fait l'objet d'un appel d'offres à lancer ultérieurement.)

A:

Réparti dans la Mauritanie avec prédominance pour la moitié sud.

Estimation:

340.000.000 de francs C.F.A.

Délai d'exécution:

8 mois.

Les soumissions

en langue française doivent parvenir par pli recommandé adressé à M. le Directeur des travaux publics de la Mauritanie B.P. 252, Saint-Louis (Sénégal), avant le 26 janvier 1961 à 18 heures, heure locale. L'ouverture des offres aura lieu le 30 janvier 1961 à 9 heures, heure locale.

(¹) En dehors de la solution administrative figurant à titre indicatif au cahier des prescriptions spéciales, les candidats pourront fournir toute solution de leur choix compatible avec les données imposées au cahier des prescriptions spéciales.

Le dossier d'appel d'offres

rédigé en langue française peut être obtenu par demande adressée à la direction des travaux publics de la république islamique de Mauritanie à Saint-Louis (Sénégal). **Prix:** 7.500 francs C.F.A. à adresser par mandat carte libellé au nom du directeur des domaines de la république islamique de Mauritanie, à Saint-Louis (Sénégal).

L'envoi sera effectué par avion, franco de port, après réception de la somme indiquée ci-dessus.

Le prix d'achat sur place du dossier est de 5.000 francs C.F.A.

Consultation:

1. Direction des travaux publics de Mauritanie à Saint-Louis (Sénégal);
Chambre de commerce de la république islamique de Mauritanie, à Saint-Louis (Sénégal);
Chambre de commerce de Dakar (Sénégal);
2. Commission de la Communauté économique européenne, direction général du développement de l'outre-mer, 56-58, rue du Marais, Bruxelles 1;
3. Services d'information des Communautés européennes à:
Bonn, Zitelmannstraße 11,
La Haye, Mauritskade 39,
Luxembourg, 18, rue Aldringer,
Paris XVI^e, 61-63, rue des Belles-Feuilles,
Rome, Via Poli, 29.

Renseignements supplémentaires:

M. le Directeur des travaux publics de la Mauritanie, B.P. 252, Saint-Louis (Sénégal).

En exécution de l'article 132, paragraphe 4, du traité de Rome, la participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes personnes physiques et morales ressortissant des États membres et des pays et territoires d'outre-mer associés à la Communauté économique européenne.

**PUBLICATIONS DE L'OFFICE STATISTIQUE
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES**

		<i>Prix</i>	
		Frb.	NF
a) Publications annuelles et occasionnelles			
Mémento de statistiques - énergie (charbon et autres sources d'énergie) - sidérurgie			
<i>Éditions en français, allemand, italien, néerlandais</i>		20,—	2,—
Commerce extérieur par pays 1953-1958			
<i>Édition en 5 langues (allemand, français, italien, néerlandais, anglais)</i>		200,—	19,50
Tableaux analytiques: Commerce extérieur des pays de la C.E.E. par produits et par origine et destination; données annuelles 1958 (deux tomes: exportation et importation)			
<i>Édition en 5 langues (français, allemand, italien, néerlandais, anglais)</i>		200,—	19,50
b) Publications périodiques			
1. Bulletin général de statistiques			
(titre jusqu'en décembre 1959: Notes statistiques rapides)			
<i>Édition bilingue: allemand - français; 11 numéros par an</i>			
Abonnement annuel:		500,—	49,—
Par numéro:		50,—	5,—
2. Informations statistiques			
<i>Éditions en français, allemand, italien, néerlandais; bimestriel</i>			
Abonnement annuel:		250,—	24,50
Par numéro:		50,—	5,—
Séries supplémentaires			
Statistiques industrielles			
<i>Édition bilingue (français - allemand); trimestriel</i>			
Abonnement annuel:		150,—	15,—
Par numéro:		50,—	5,—
Statistique agricole			
<i>Édition bilingue (français - allemand); irrégulier (au minimum 4 numéros par an)</i>			
Abonnement annuel:		150,—	15,—
Par numéro:		50,—	5,—
Statistique sociale			
<i>Édition bilingue (français - allemand); irrégulier (au minimum 2 numéros par an)</i>			
Par numéro:		50,—	5,—
3. Commerce extérieur			
1 ^{re} série: Tableaux synoptiques: Importations et exportations par origine et destination et par catégories de produits			
<i>Édition en 5 langues: allemand, français, italien, néerlandais, anglais; bimestriel + 1 fascicule annuel</i>			
Abonnement annuel:		300,—	29,—
Par numéro:		50,—	5,—
2 ^e série: Tableaux analytiques: Commerce extérieur des pays de la C.E.E. par produits, par origine et destination			
<i>Édition en 5 langues: allemand, français, italien, néerlandais, anglais; trimestriel en deux tomes</i>			
Abonnement annuel:		700,—	69,—
Par numéro:		200,—	19,50
4. Bulletin statistique charbon et acier			
<i>Éditions en allemand - néerlandais et français - italien; bimestriel</i>			
Abonnement annuel:		450,—	44,10
Par numéro:		90,—	8,80

Les commandes doivent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnement indiqués à la dernière page du *Journal officiel des Communautés européennes*.